



**VILLE DE
KINGSEY FALLS**

RÉSULTAT DE LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT RÈGLEMENT NO 2021-10

Suite à l'avis public publié le 12 mai 2021 aux personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de l'ensemble de la municipalité, nous vous informons :

1. À 11 h, le 27 mai 2021, aucune demande pour que le règlement 2021-10 fasse l'objet d'un scrutin référendaire n'a été déposée au bureau de la Ville;
2. Le règlement no 2021-10 intitulé « Règlement relatif au programme d'aide sous forme de crédit de taxes à certaines personnes » est donc réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

Donné à Kingsey Falls, le 27 mai 2021

Annie Lemieux
Directrice générale et greffière